

Les Rencontres d'Occitanie

GROUPE LA DÉPÊCHE DU MIDI



Les Rencontres d'Occitanie sont un cycle de conférences-débats lancé en 2017 par le Groupe La Dépêche du Midi. Chaque mois, des personnalités de premier plan viennent enrichir la réflexion des décideurs locaux sur des thèmes majeurs pour l'avenir de notre Région (recherche, éducation, culture, innovation, export, environnement, tourisme, aéronautique). Ces rencontres se placent au cœur des défis que doit relever l'Occitanie et souhaitent accompagner l'appréhension d'un monde en constante mutation.

18^{ème} édition

« UNESCO : ses missions et les implications pour les sites d'Occitanie »
Mercredi 17 octobre 2018

Laurent STÉFANINI

Ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO



Laurent Stéfani est nommé au Ministère des Affaires étrangères en 1985, à sa sortie de l'ENA promotion "Léonard de Vinci", après avoir été diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut d'études américaines de la New York University.

Il entame sa carrière à la Direction des affaires Juridiques, avant d'intégrer le Secrétariat Général du Quai d'Orsay lors de la présidence française de l'Union Européenne en 1989, où il est nommé premier secrétaire à la mission permanente de la France auprès des Nations unies. Il intègre ensuite la Direction des Affaires économiques et Financières, aux questions d'environnement, de transport, de télécommunication et d'énergie.

De 1996 à 2001, il occupe les fonctions de chef adjoint du protocole.

De 2001 à 2005, il est ministre conseiller puis chargé d'affaires à l'ambassade de France près le Saint-Siège.

De mars 2005 à octobre 2006, il est Conseiller pour les affaires religieuses auprès du ministère des Affaires étrangères.

D'octobre 2006 à avril 2010, Laurent Stéfani est Ambassadeur de France pour les questions d'environnement, chargé des négociations internationales dans ce domaine (biodiversité et océan en particulier).

Nommé en 2010 chef du protocole de la République française, introducteur des ambassadeurs, chargé également des déplacements du Président et du Premier ministre à l'étranger, ainsi que des déplacements des chefs d'état étrangers lors de leurs visites en France ainsi que des sommets diplomatiques se tenant en France.

À ce titre, en 2011, il est secrétaire général de la présidence française du G20 et du G8 et de novembre à décembre 2015, il est chef du protocole et la préparation de la COP21.

En avril 2016, il prend ses fonctions d'[Ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO](#) et remet ses lettres de nomination le 9 mai 2016.

123 567 Chiffres clés

16 novembre 1945

Date de la création de l'UNESCO : institution spécialisée de l'ONU dont l'objectif selon son acte constitutif est de «contribuer au maintien de la paix et de la sécurité en resserrant, par l'éducation, la science et la culture, la collaboration entre nations, afin d'assurer le respect universel de la justice, de la loi, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinction de race, de sexe, de langue ou de religion, que la Charte des Nations unies reconnaît à tous les peuples».

195

Au 1^{er} janvier 2018, l'UNESCO compte 195 états membres, ainsi que 11 membres associés, dont les représentants sont réunis tous les deux ans lors de la Conférence générale.

En 2019, la 40^e session aura lieu à Paris, au siège de l'institution, place de Fontenoy.

29 mars 2019

Lors de la 17^e session, à Paris, l'UNESCO adopte la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel. L'objectif principal de la liste du Patrimoine Mondial est de protéger et de faire connaître des sites présentant un intérêt exceptionnel pour l'héritage commun de l'humanité. En 2003, la Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel - PCI, reconnaît les pratiques, représentations, expressions, connaissances, savoir-faire et certains objets comme partie intégrante du patrimoine mondial vivant, contribuant ainsi à promouvoir le respect de la diversité culturelle et la créativité humaine, dont une liste vient compléter celle du patrimoine matériel.

[Convention sur la protection du patrimoine mondial](#)
[Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel](#)
[Les sites classés par l'UNESCO en Occitanie](#)

Compte-rendu

Patrimoine, culture, éducation, droits de l'Homme, multilatéralisme... Mercredi matin, la dix-huitième édition des Rencontres d'Occitanie, au siège de Midi Libre à Montpellier, avait un pied à l'international et un autre dans la région.

La raison est toute simple, le journal accueillait l'ambassadeur Laurent Stéfanini, délégué permanent de la France auprès de l'Unesco.

Un événement exceptionnel devant un parterre d'élus, d'acteurs de la culture, de présidents d'associations, de citoyens amoureux de leur territoire tout simplement.

[Lire la suite de l'article](#)



QUESTIONS / TÉMOIGNAGES



Le bassin de l'or est classé à l'inventaire **RAMSAR** - *Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau*, comme la petite camargue gardoise. Nous savons tous que ces zones humides très menacées sont des conservatoires exceptionnels de la biodiversité.

Des réflexions sur la préservation de ces zones humides sont en cours au autour de la Méditerranée, notamment en Espagne, au Maroc et en Irak, pensez-vous que ce type de dossier pourrait éventuellement candidater à la reconnaissance par l'Unesco?
Claude BARRAL, Vice-président du Conseil départemental de l'Hérault, Délégué au développement économique et au tourisme, Président du Syndicat mixte du bassin de l'or

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfanini : *Je dirais pas vraiment, car le système RAMSAR, géré par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature - UICN, n'est pas un système Unesco. Certes des sites naturels sont inscrits au Patrimoine Mondial et l'Unesco touche aussi, au titre de la recherche scientifique et de sa sous-direction générale sciences, à ces sujets-là. Mais c'est un système un peu différent pour les zones humides, comme pour les espèces protégées, sujets que je connais bien du temps où j'ai été Ambassadeur pour les questions d'environnement. Si je puis dire, allez au bout de la logique RAMSAR. Je suis d'ailleurs très heureux de vous entendre car l'on sent bien que vous êtes convaincu de l'opportunité, dans cette partie de l'Hérault, de maintenir cette exigence sur les zones humides.*

Les classements sont autant des contraintes que des avantages. Cela permet ensuite peut-être de dégager quelques fonds publics français, fonds publics européens, mais sur une base contractuelle et cela représente en terme de développement une vraie contrainte pour les élus et collectivités locales, ainsi que pour la population. L'Unesco n'est pas un "deus ex machina" qui évoque, qui prend, c'est un système de labellisation qui prend conseil et ensuite tout repose sur le niveau local.

Vous pourrez avoir quelques contacts à l'Unesco, mais c'est vraiment le programme sur la biodiversité et surtout ces réserves de biosphères qui sera votre interlocuteur. L'Unesco se positionne plus sur les échanges entre l'Homme et son milieu naturel.



Ma question portera plus particulièrement sur la tradition camarguaise taumachique, que vous avez évoquée, dont il existe plusieurs formes d'expression dans le monde. Il nous a été conseillé de nous rapprocher sur ce sujet de nos voisins landais, ce que nous avons fait, et vous avez évoqué l'intérêt des projets transnationaux. En traversant les Pyrénées, la tradition espagnole de la Corrida est une expression taumachique assez controversée de nos jours. Est-ce que pour ce dossier, si on réfléchit, n'est-ce pas pour nous une difficulté insurmontable que d'intégrer cette réflexion et cette forme d'expression qui se retrouve aussi beaucoup en Amérique latine ?

Jean-Luc BERGEON, Conseiller Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfanini : *On encourage les dossiers multinationaux, d'abord parce que l'Unesco est une organisation internationale, et évidemment parce que tout ce qui se fait déjà internationalement avant d'être présenté à la labellisation mondiale est mieux : cela prouve un travail de coopération.*

Nous avons un dossier sur le thermalisme européen, les grandes villes d'eaux européennes, nées au XIXème siècle. Ce projet regroupe huit pays, treize villes, dont Vichy pour la France. Il est clair que ce travail de mise en commun des pratiques est une bonne chose. On le fait aussi pour des raisons "tactiques" : pour éviter d'être submergés de demandes d'inscriptions des pays riches, bien organisés d'Europe occidentale, d'Amérique du Nord ou de la Chine et du Japon. Le système du Centre du patrimoine mondial et ceux qui gèrent la convention de 2003 sur le patrimoine immatériel, dont nous parlons, ont mis en place, avec le soutien des états-membres, des règles qui font que notamment, l'on ne peut soumettre un dossier national que tous les deux ans. Alors que l'on peut soumettre autant que l'on veut de dossiers multinationaux. Cela signifie qu'il est techniquement beaucoup plus facile de faire passer des dossiers multinationaux par la porte ou la toute petite fenêtre Unesco... et l'on gagne du temps. Le système international fonctionne comme cela et nous l'utilisons, comme une discrimination positive, pour encourager les pays à coopérer entre eux.

Ensuite, plutôt que d'avoir à titre national plusieurs dossiers liés aux courses de taureaux, qui par la force des choses, ne sont pas les seuls (il existe une liste d'environ 7-8 dossiers aboutis pratiquement présentables), vous multipliez par deux le délai, vous en avez pour seize ans... C'est bien pour cela que l'on encourage les échanges de vues des dossiers multinationaux. Nous travaillons sur des dossiers tels que "les valeurs de l'Olympisme" et avons déposé celui sur "l'alpinisme".

Ainsi, je pense que plutôt que de se concentrer sur la course camarguaise, sachant qu'en

plus, il y a la course landaise qui souhaite aussi cette reconnaissance, ce label international, il vaut mieux se coordonner "en interne" et surtout aller voir en Espagne et au Portugal les premières pratiques. Pratiques qui ne mènent pas à tuer l'animal, parce que ce sera peut-être plus facile à expliquer "à l'extérieur". Il y a, m'a-t-on dit, je ne connais pas bien le sujet sur le fond, à plusieurs endroits un dossier Occitanie/Nouvelle-Aquitaine/Espagne/Portugal. Ces rapprochements peuvent permettre de créer en soi des synergies, des échanges, une connaissance... Il ne s'agit pas de limer les spécificités et de défendre une course unique. Le processus d'instruction d'un dossier est tout aussi important que le fait d'obtenir un label.



Je souhaitais évoquer [les chaires Unesco](#), qui sont des outils de réseaux basés sur des établissements d'enseignement supérieur. Nous travaillons au niveau régional avec des entreprises locales et nous impliquons dans des pays en voie de développement pour organiser des événements de formation, d'éducation qui débouchent souvent sur des projets concrets.

Quel est votre avis sur les chaires Unesco, qui sont plusieurs en Occitanie ?

Mathilde BOUCHER, Communication Officer, Chaire UNESCO SIMEV - Sciences des Membranes Appliquées

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfanini : Rien à dire sauf vous féliciter, bravo !

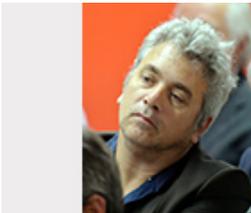
C'est très bien ce que vous faites dans un domaine scientifique, des sciences naturelles.

Les labels Unesco, regardez les bien tous, je parle pour les élus, vous avez les "[villes créatives](#)", les "[villes apprenantes](#)", qui consacrent plus de budget que la moyenne à l'éducation, de l'école primaire à l'enseignement supérieur. Clermont-Ferrand est devenue l'an passé une "[ville apprenante](#)" parce que l'ensemble du système public de cette grande métropole a consacré plus d'argent que la moyenne des villes pour l'enseignement. Il y a tout un tas de labels, sachant qu'il ne s'agit pas d'un diplôme uniquement à encadrer dans le bureau du Maire, mais une distinction à faire vivre, à faire connaître...

Cela marche dans les deux sens : cela permet de faire connaître l'Unesco et selon, l'Université qui a obtenu la Chaire Unesco ou encore les écoles associées, qui relèvent moins de la Délégation permanente que de la [Commission nationale française pour l'Unesco](#), qui sera renouvelée dans les mois qui viennent, en fin d'année. Le Ministre de l'éducation nationale et de la Jeunesse, Jean-Michel Blanquer, s'intéresse beaucoup aux travaux de la CNFU. Le réseau d'écoles associées fonctionne si ce n'est pas purement et simplement un établissement d'excellence franco-français, mais une école qui sait rayonner internationalement.

Vous avez tous ces systèmes, allez les découvrir sur le site de l'[Unesco](#). Et une fois que vous aurez obtenu le statut, qui reste temporaire, il faudra régulièrement travailler à le renouveler.

Peut-être qu'un jour, il en sera de même, pour une période donnée, de la reconnaissance de l'inscription des sites au Patrimoine Mondial, suivant ce qu'en font les porteurs de projets...



Je reviens sur votre présentation indiquant que l'Unesco ne s'occupait pas de questions de sécurité et évitait de s'impliquer dans des relations internationales trop complexes. À partir du moment où l'Unesco a admis la Palestine comme membre en 2011, n'était-ce pas jeter une sorte de pavé dans la mare ?

Benoît HOLLEY, Responsable de service en charge des questions de l'Unesco, Conseil Régional Occitanie/Pyrénées-Méditerranée

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfanini : Je me suis mal exprimé : quand je disais les questions de sécurité, c'est à dire la lutte contre le terrorisme, les questions de sécurité publique, les questions politico-militaires, etc.

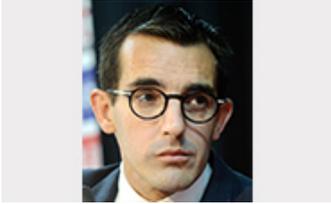
Nous ne traitons pas de cela. Mais, notre grosse initiative en novembre est le [Forum sur la gouvernance de l'Internet](#), et à ce titre, nous traitons de la sécurité d'internet : comment faire en sorte que soient régulées les informations qui sont diffusées, les fake-news, mais aussi que les sites barbares, brutaux, violents puissent l'être. Nous nous occupons donc de sécurité par ce biais-là.

Pour ce qui concerne les sujets proprement politiques, l'Unesco fait partie du système des Nations Unies. C'est à la fois sa force, et ça peut être aussi un élément de faiblesse parce qu'organisation intergouvernementale. On ne peut pas enlever la dimension politique de ce que font chacun des membres de l'Unesco. Mon collègue russe n'est pas là uniquement pour faire avancer la planète, il est là surtout pour défendre les intérêts de la Russie. Il se trouve que quand il s'agit de commémorer Tourgueniev, nous le faisons ensemble, mais il y a beaucoup d'autres sujets sur lesquels nous ne sommes pas du tout d'accord.

Il y a eu, à un moment, dans le cadre des processus de Paix, des discussions d'Oslo, à la fin des années 2000, l'idée que l'on pouvait essayer, à l'Unesco, de faire de la Palestine, un état à part entière. Cela n'a pas eu les effets escomptés. Cela a, il faut bien le reconnaître, affaibli l'image internationale de l'Unesco parce qu'à chaque Conseil Exécutif et même au Comité du Patrimoine Mondial, le sujet avait tendance à occuper une place trop importante et à nous distraire des autres. Donc, nous avons essayé ces derniers mois, et la Directrice générale, Audrey Azoulay, y est parvenue grâce à son implication personnelle, chose que son prédécesseur n'avait pas menée, de "retirer" en quelque sorte le sujet de l'ordre du jour de l'Unesco, non pas que le sujet n'existe plus, mais simplement que ce n'est pas à l'Unesco que l'on peut, de la meilleure manière possible, le résoudre.

Politique, l'Unesco l'est, comme toutes les autres organisations du système des Nations Unies. Mais l'Unesco ne doit pas être politisée, au sens de partisane ou pencher d'un côté ou de l'autre. Nous avons bien d'autres sujets, dont celui de la Crimée par exemple, où se trouvent énormément de sites du Patrimoine Mondial, un sujet donc entre la Russie et l'Ukraine. Il y a aussi des sujets en Extrême-orient entre la Chine et le Japon et aussi entre la Corée et le Japon, etc.

Ce que l'on cherche à dire, c'est que ces sujets sont là, on le sait, mais il ne faut pas qu'ils occupent trop de temps des organes de décision de l'organisation car ce n'est pas là qu'on fera avancer le traitement au fond.



Et par exemple, au moment de la destruction de Palmyre, comment vous intervenez ? Il y a là une question politique, internationale et éminemment culturelle.

Olivier Biscaye : Rédacteur en Chef de Midi Libre

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfani : C'est un sujet très important et une des initiatives majeures de l'Unesco sur le rétablissement des sites au Moyen-Orient et l'idée de sauver "l'esprit de Mossoul". Nous avons tenu le [10 septembre dernier une conférence](#) et s'ouvre en ce moment à l'[Institut du Monde Arabe](#) une exposition de réalité virtuelle, montée grâce une petite entreprise française qui fait un travail remarquable avec des drones, y compris dans des zones de conflits, exécutant des relevés traités en images de synthèse, transformés en "éléments d'archives" qui nous permettront d'envisager des reconstructions. Sachant que "Faire revivre l'Esprit de Mossoul" ne concerne pas seulement le patrimoine, la vieille ville, le musée et sa reconstitution, mais aussi l'Université qui a été complètement détruite et le réseau d'écoles. On commence, si je puis dire, par l'Irak, parce que la situation est quand même plus stabilisée qu'en Syrie.

Pour l'instant à Palmyre, on s'est contenté de rassembler des données, mais rien n'est encore engagé. Lors de la libération de Palmyre, par les troupes de Bachar el-Assad, aidées par les troupes russes, mon collègue russe a immédiatement organisé une visite de collègues délégués permanents de l'Unesco, il y a environ deux ans, pour un concert sur place. Cela a été une opération périlleuse, difficile à monter, qui a nécessité de la part du Secrétariat et de la délégation russe beaucoup de moyens. C'était un coup de pub, pour dire que les russes et Bachar el-Assad ont libéré Palmyre. Il ne s'est rien passé d'autre : le site n'est pas déminé, ce sera un travail de longue haleine. Pour l'instant, on se contente de rassembler le maximum d'informations pratiques et de données. C'était un site très étudié et connu. La situation politique sur place n'est pas assez stabilisée pour que l'Unesco puisse y intervenir.



Une question très terre à terre : vous avez parlé d'un budget qui me paraît particulièrement étroit, avec 2000 personnes, donc en vous écoutant, j'ai un peu le sentiment que l'Unesco délivre des labels beaucoup plus qu'autre chose.

Henri VALLAT, Avocat au barreau de Montpellier

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfani : Oui, bien sûr, c'est à dire que nous avons un pouvoir d'influence, mais nous sommes une référence. L'Unesco doit conserver cette objectivité. Pour revenir à la question précédente, tout ce qui politise et permet à des parties ou à un conflit de s'approprier l'Unesco en disant soit quelle horreur cette organisation, soit au contraire merci à l'Unesco de nous aider et d'envoyer des missions, n'est pas une bonne chose.

Il faut que nous restions ce label et ce régulateur respecté. Mais il est clair que l'[Agence Française de Développement](#), la [Banque Mondiale](#), le [PNUD](#), l'[Unicef](#), ont beaucoup plus de moyens pour aller ensuite, comme je dis, s'occuper de l'école primaire au Pakistan...



Une question complémentaire, comment peut-on aider l'Unesco ? Du mécénat, des actions avec les lecteurs de notre Groupe peut-être...

Olivier Biscaye : Rédacteur en Chef de Midi Libre

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfani : Peut-être que la [Fondation Groupe Dépêche](#) va pouvoir tout au moins participer aux rencontres avec les partenaires de l'Unesco.

L'Unesco comme beaucoup d'organisations publiques nationales ou internationales comptent beaucoup sur le mécénat, du moins, sur le partenariat comme celui qui marche très bien avec [L'Oréal](#). Nous cherchons à développer de nouveaux partenariats avec de grandes entreprises françaises ou étrangères. Madame Azoulay, la Directrice générale, a

d'ailleurs monté en septembre une rencontre avec les partenaires qui était très intéressante, avec une forte participation. On peut capitaliser là-dessus.

C'est certainement une source de revenus et d'actions. Il faut savoir que les grandes entreprises ou les fondations s'engagent sur la base d'un projet.

C'est une des pistes de la transformation stratégique que d'en mettre plus en place.

Je vais prendre juste notre exemple puisque nous sommes " [Canal du Midi](#) " : classés Loi 1930, Patrimoine Mondial depuis 1996, Monuments Historiques sur certaines parties, notamment les neuf écluses de Fonseranes, [Grands Sites de France](#) et [Grands Sites d'Occitanie](#). Sur Grands Sites de France qui est un label géré par le Ministère de la Transition écologique, on a un réseau qui fonctionne relativement bien où on se réunit chaque année, où les chartes de communication sont assez claires. On sait exactement ce qu'il faut que l'on utilise et l'on peut surtout travailler en réseau. Sur l'Unesco et Patrimoine Mondial, c'est un peu plus compliqué pour nous. On ne se voit pas trop, peut-être parce que nous sommes très nombreux en France, on ne se connaît pas bien et puis, on ne sait pas toujours bien comment utiliser les outils de communication et quelle est la position de l'Unesco par rapport au Patrimoine Mondial. L'idée est-elle de mettre en avant l'Unesco ou au contraire ce n'est pas le but... ?

Serge HOIBIAN, Directeur-adjoint de l'Office de Tourisme Communautaire Béziers Méditerranée

Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfani : Merci pour votre remarque. C'est quelque chose que je dirai au Sous-Directeur Général de secteur. C'est clair qu'il n'y a pas de ligne bien précise ou tout au moins qu'elle est un peu fluctuante.

Le [Centre du Patrimoine Mondial](#), ce sont des experts dont beaucoup avaient un passé d'architecte des Monuments Historiques ou équivalent à l'étranger, et au fond, ce qui les intéresse est la mise en valeur et la conservation du bien, pas tellement sa promotion. Maintenant, le Centre se retrouve avec beaucoup de problèmes, beaucoup de sujets sur des lieux en voie de destruction, de dégradation, avec peu de moyens, nous en parlions auparavant : petits budgets et peu de personnels, il est clair que cela pèse. Mais c'est un sujet sur lequel aussi, il faut que nous définissions une règle.

En interne franco-français, c'est à définir avec le Ministère de la Culture, pour essayer d'avoir une ligne claire sur l'utilisation des labels. Entre la Commission nationale et la Délégation permanente, plutôt côté Direction générale des Patrimoine d'ailleurs, pour définir, comme cela se fait dans le cadre national ou européen, le plus possible de règles : ce que l'on peut ou pas mettre, les logos spécifiques utilisables...

Je suis pour utiliser le plus possible le logo Unesco, à partir du moment où le programme correspond bien, car c'est bon aussi pour l'Unesco. Il faut savoir que les règles qui seront définies par l'Unesco ne le seront pas en gardant uniquement en tête la situation française, même si nous sommes en tant qu'État du siège, toujours un peu exemplaires et regardés de près...

Pour la [Direction générale des patrimoines](#), c'est un vrai sujet parce qu'avec la multiplication des labels et le regroupement d'un certain nombre, enfin la création de nouveaux labels, il faut mettre un peu d'ordre. Nous avons cela en tête et cela fait également partie de la transformation stratégique de l'Unesco.

CONCLUSION DES DÉBATS

Les pistes de réflexion de Monsieur l'Ambassadeur Laurent Stéfani :

- ✓ Créer une dynamique internationale pour les dossiers de candidature d'inscription au Patrimoine de l'Unesco
- ✓ Intégrer au niveau local les "réseaux des villes" de l'Unesco
- ✓ Conserver et défendre les valeurs de cette référence de label mondial
- ✓ Inviter les grandes entreprises et les fondations à s'engager sur des projets de l'Unesco

Revivez la conférence/débat



Retrouvez l'interview de Laurent Stéfani



Prochaine Rencontre d'Occitanie
19^{ème} édition - Jeudi 15 novembre 2018
Siège de La Dépêche du Midi

Béatrice KHAIAT

Directrice générale de Campus France

« POURQUOI ET COMMENT ATTIRER DES
ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EN FRANCE ET EN OCCITANIE »

POUR TOUTE INFORMATION :

contact@rencontres-occitanie.fr

Tel : 05 62 11 95 96



Leila Bijaoui-Rouch
Chargée de mission auprès de la Présidence
Les Rencontres d'Occitanie
[@rencontres_oc](https://twitter.com/rencontres_oc)

www.rencontres-occitanie.fr

LA DÉPÊCHE

Midi Libre

L'INDÉPENDANT

EN PARTENARIAT AVEC :

KPMG


Pierre Fabre

**LEXUS
TOULOUSE**